



Interrogations et amertume...



Christian PONS
Président de l'UNAF

Une sortie d'hivernage correcte, des populations prometteuses, une bonne activité, des abeilles en quantité, des fleurs au rendez-vous, c'était le printemps. Tous les espoirs étaient permis ! Hélas, la suite vous l'avez subie comme nous tous. Une sécheresse historique, parfois de la grêle, en bref une catastrophe.

Dans la plupart des régions, notamment au Sud de la Loire, les miellées ont été très courtes et les récoltes plus que décevantes... Fait nouveau : nous observons des écarts de température sans précédent avec à la clef des records de chaleur battus les uns après les autres dans de nombreux territoires de France. Ces jours de canicule ont encore aggravé la sécheresse déjà présente et favorisé des incendies très destructeurs, comme dans les Landes. Fin juin-mi-juillet, la saison apicole était terminée pour beaucoup d'entre nous, et depuis il faut déjà parfois nourrir le cheptel pour assurer sa survie.

Que faire ?

Vous devez par l'intermédiaire de vos syndicats départementaux alerter sans tarder vos élus, les chambres d'agriculture, les DDTM, sans oublier les préfets, et faire une demande de reconnaissance de calamité agricole pour l'apiculture. En attendant leur réponse et afin de gagner du temps, je vous conseille d'établir une liste d'apiculteurs touchés qui ont perdu au moins 30 % de récolte et de prendre soin aussi de recenser, s'il y a lieu, la perte de fonds (colonies, essaims, reines, fonte de cires, etc.). Cette enquête vous permettra de répondre rapidement au questionnaire qui vous sera envoyé par les services de la DDTM. En parallèle, il faut étudier et négocier avec les chambres d'agriculture le barème d'indemnisation en cours, il s'intitule « Barème de fixation des produits bruts et des frais de récolte non engagés en vue de l'estimation des dommages à la suite des calamités agricoles ». C'est un barème global pour toutes les filières où est inscrite la spécificité apicole. Il se peut, comme c'est le cas dans de nombreux départements, que ce barème date de plus de dix ou vingt ans. S'il n'a pas été revu depuis, l'indemnité sera minime. Il faut donc revoir les chiffres et compléter le nombre de lignes (miel, pollen, essaims, colonies, bio, fonte de cires, cire, ruches pastorales, ruches sédentaires, etc.). N'oubliez rien ! L'UNAF a d'ores et déjà activé au niveau national la demande de reconnaissance de calamité agricole.

Le Plan stratégique national (PSN 2023-2027)

L'UNAF s'est investie vigoureusement dans l'élaboration du Programme sectoriel apicole (PSA) 2023-2027. Ce plan concerne les aides FranceAgriMer pour la rationalisation de la transhumance, le repeuplement et le développement du cheptel apicole. Grâce à notre ténacité et au sérieux du travail que nous avons fourni, nous avons obtenu de FranceAgriMer l'accord sur de nouvelles aides (brouettes à assistance électrique, chariot et diable électriques, débroussailluse à dos, etc.) tout en maintenant certaines aides qui, *a priori*, devaient être annulées, comme en par-

ticulier les grues de chargement... Nous vous informerons du détail du Plan dès sa publication officielle. Une belle victoire de l'action syndicale !

Congrès européen Beecome à Quimper

Ce congrès se profile dans de très bonnes conditions avec un travail remarquable effectué par l'Abeille finistérienne, son président, ses équipes et les salariés de l'UNAF. Vous découvrirez dans la revue les pages qui y sont consacrées. Cette manifestation européenne est attendue avec impatience, après deux ans de crise sanitaire, par de nombreux apiculteurs, les exposants, les partenaires, la ville et l'agglomération de Quimper, la région, le département ! Cet événement européen, qui rassemblera toutes les composantes de l'apiculture, marquera sans aucun doute les esprits. Un tournant pour les années apicoles à venir. Durant ces quatre jours de congrès, nous recevons aussi toutes les structures adhérentes de l'UNAF qui souhaitent nous rencontrer et, pour cela, une permanence sera mise en place afin de pouvoir en rencontrer le plus possible ! Prenez soin de lire correctement la revue afin de ne rien oublier sur la logistique et le déroulement du congrès. Encore un très grand merci à l'Abeille finistérienne et son président pour tout le travail accompli !

Concours des miels de France

Malgré la faiblesse des miellées, les apiculteurs français ont quand même récolté des miels variés, de très grande qualité. L'UNAF organise une nouvelle édition du Concours des miels de France qui se déroulera à nouveau à Paris le 31 janvier 2023, au Conseil économique, social et environnemental, au palais d'Iéna. En quelques années seulement, cette manifestation est devenue un rendez-vous incontournable de valorisation des miels, des pains d'épices, des nougats et des hydromels de nos régions. Très médiatisé, il permet aux lauréats d'être reconnus, médiatisés et de trouver de nouveaux marchés. Je ne saurais trop vous engager à y participer ! Vous pouvez d'ores et déjà faire parvenir votre inscription via le site de l'UNAF : <https://www.unaf-apiculture.info/nos-actions/le-concours-des-miels-de-france>

« *Æthina tumida* » à La Réunion

Après avoir subi la disparition de la vigne marronne, une ressource mellifère importante au début des années 2000, l'impact du chikungunia et des traitements chimiques désastreux qu'il a engendrés en 2004-2005, l'arrivée du varroa il y a quatre ou cinq ans, nos collègues réunionnais sont à nouveau confrontés à une situation de crise dramatique car ils doivent affronter *Æthina tumida*, le petit coléoptère découvert sur l'île au mois de juin. Nous avons à plusieurs reprises échangé avec le syndicat de l'île et nous sommes intervenus auprès du ministère de l'Agriculture afin de leur venir en aide dans la lutte contre ce petit coléoptère. L'UNAF a fait parvenir cet été à l'ensemble de nos syndicats des pièges et une fiche contact à nous adresser en retour pour éventuellement vérifier la présence d'*Æthina tumida* sur le territoire.

Espérons que cet automne les conditions météorologiques se révèlent plus favorables pour nos abeilles et que les colonies puissent préparer l'hivernage dans de bonnes conditions !

